

# Le 16 novembre 2010

## la nouvelle plaque d'immatriculation européenne prend la route

### Nouvelle plaque, nouveaux principes

- la plaque n'est plus délivrée aux guichets
- la plaque est délivrée à domicile contre paiement à bpost
- la plaque est payante (20 €)
- une procédure de livraison express est possible moyennant supplément
- la plaque personnalisée coûte 1000 €

### Nouvelle plaque, nouveau look, nouveaux formats (selon la configuration du véhicule)



### Nouvelle plaque, nouvelle demande d'immatriculation

Le **formulaire** prévoit (y compris pour les demandes via WEBDIV)

- le choix du format de la plaque
- le choix de l'adresse de livraison
- la possibilité de livraison express

La **livraison express** (grâce à WEBDIV)

Demande de plaque

- avant 12:00 : livraison le jour même (\*)
- après 17:00 : livraison le matin du jour +1 (\*\*)

Coût actuel pour le demandeur : 80,00 € (\* jour ouvrable)




### Nouvelle plaque, nouvelle numérotation

Le numéro d'immatriculation est précédé d'un chiffre index

- 1 à 7 plaques normales
- 8 plaques internationales
- 9 plaques personnalisées

### Les catégories particulières :

- 1-QAB-003** remorque
- 1-OAJ-003** ancêtre
- 1-TXA-003** taxi
- 1-ZAB<sup>101</sup>-003** commerciale
- 1-000003<sup>101</sup>09** transit

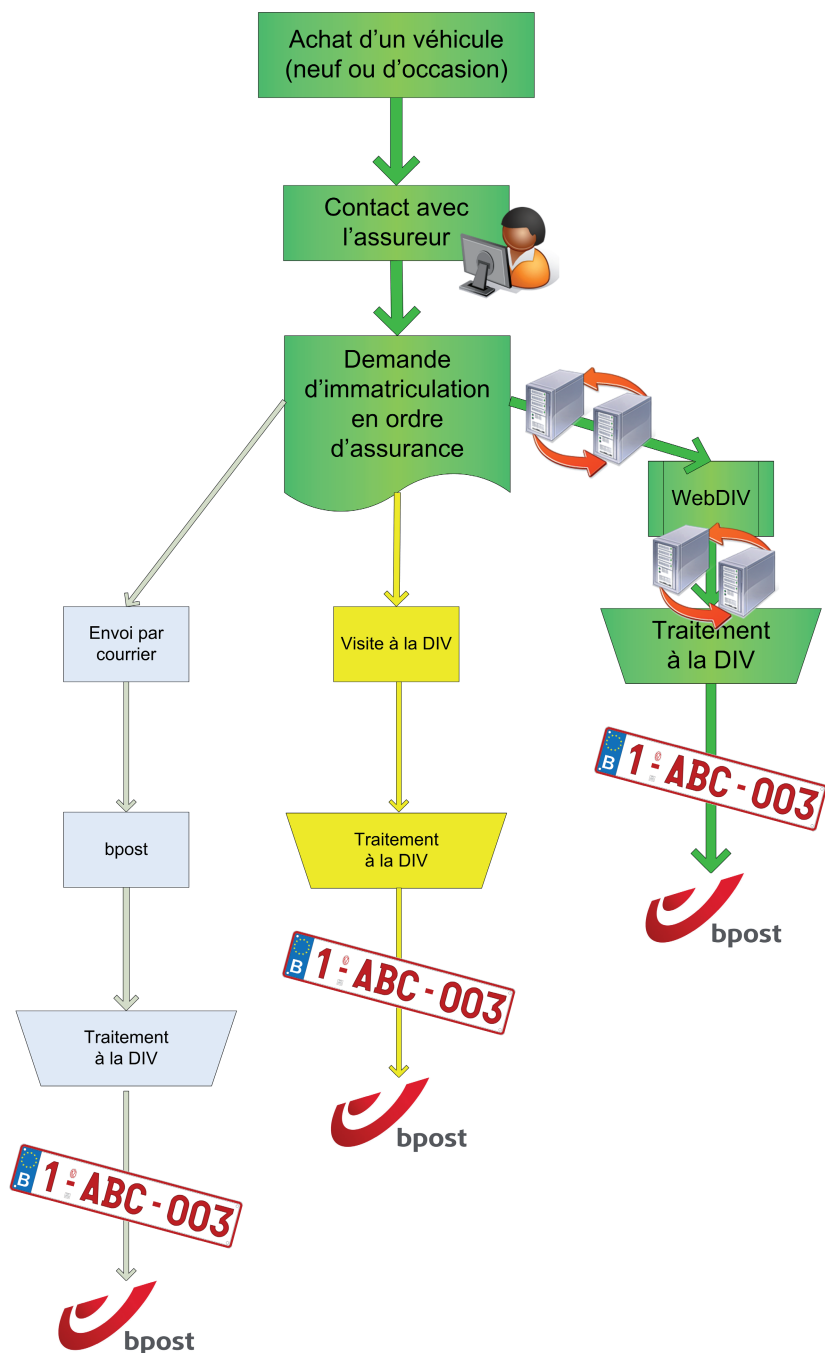
### Nouvelle plaque, nouvelle reproduction (plaque avant)

Toute l'information relative aux normes à respecter pour la fabrication des plaques avant est disponible sur [www.mobilit.fgov.be](http://www.mobilit.fgov.be)



## La nouvelle plaque...

... c'est mieux, plus simple, plus rapide via WEBDIV



**Go WebDIV !**

## Nouvelle plaque, nouvelles questions...

Vos clients vous en posent ? La DIV vous aide à y répondre...

- **J'ai déjà une plaque. Quand vais-je en recevoir une nouvelle ?**

De manière générale, quand vous achèterez un nouveau véhicule (neuf ou d'occasion).

- **Comment dois-je introduire ma demande d'immatriculation ?**

La meilleure solution ? Demandez à votre assureur de réaliser la demande d'immatriculation par internet via WEBDIV.

Vous pouvez aussi déposer votre demande d'immatriculation aux guichets de la DIV. Vous pouvez encore envoyer votre demande d'immatriculation par la poste à la DIV, mais, dans ce cas, le délai sera forcément plus long.

- **Ma nouvelle plaque, je la reçois comment ?**

Les guichets de la DIV ne délivrent dorénavant plus aucune plaque d'immatriculation. Dans tous les cas, c'est bpost qui vous la livre, contre paiement au facteur (20 € par plaque).

- **Je vais devoir prendre congé, alors ?**

Pas forcément. Vous pouvez en effet choisir l'adresse de livraison et même vous faire livrer votre nouvelle plaque européenne sur votre lieu de travail.

- **Puis-je garder mon ancienne plaque ?**

Quand vous modifierez votre immatriculation pour la première fois, vous recevrez une nouvelle plaque.

- **Et si je veux la garder en souvenir ?**

Quand vous recevrez votre nouvelle plaque européenne, vous devrez impérativement retourner l'ancienne à la DIV, sinon vous risquerez des problèmes administratifs ou de taxe de circulation.

- **Comment dois-je m'y prendre pour rentrer ma plaque actuelle ?**

Quand vous recevrez votre plaque européenne vous trouverez dans l'enveloppe un code-barre autocollant. Collez-le sur votre ancienne plaque et déposez-la dans une boîte bpost. C'est simple non ?

Les réponses complètes sur

[www.mobilit.fgov.be](http://www.mobilit.fgov.be)

**Go WebDIV !**

.be